

STRATEGIE NATIONAL DU PROGRAMME POUR LA PHASE 2 (2023-2028) DE L'INITIATIVE DE SOUTIEN MONDIAL AUX APACs (ICCA-GSI)

SENEGAL



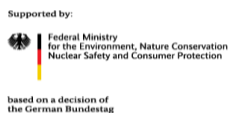
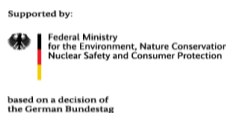


Table des matières

1. CONTEXTE	3
2. RÉSUMÉ : Principaux résultats/réalisations	3
3. PRIORITES NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATEGIQUE	6
3.1 Alignement avec les priorités nationales	6
3.2 Gaps et opportunités	6
4. PRIORITES GEOGRAPHIQUES DE L'ICCA GSI PHASE 2	7
5. GESTION DES CONNAISSANCES	8
6. PLAN DE COMMUNICATION	9
7. MOBILISATION DE RESSOURCES	9
7.1 Cofinancements en cash et nature sécurisée	9
7.2 Opportunités de cofinancements	9
8. PARTENARIAT	9
9. PLAN DE SUIVI-EVALUATION	9
9.1 Approche de suivi au niveau national et à l'échelle projet	9
9.1 Cadre de Résultats de la Phase 2 ICCA-GSI	10
10. APPROBATION PAR LE COMITE NATIONALE DE PILOTAGE	11



1. CONTEXTE

En tant que programme institutionnel du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Programme de microfinancements du FEM (PMF), mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), aligne ses stratégies opérationnelles sur celles du FEM et de ses partenaires de cofinancement. Il propose un portefeuille mondial de projets innovants, inclusifs et percutants qui répondent aux enjeux environnementaux et de développement durable à l'échelle mondiale. L'action locale de la société civile et des organisations communautaires, notamment des groupes de femmes, des peuples autochtones, des jeunes et des personnes handicapées, est essentielle pour former des alliances multipartites afin d'obtenir des bénéfices environnementaux mondiaux et de contribuer aux orientations de programmation du FEM-8, au Plan stratégique 2022-2025 du PNUD et à l'Engagement du PNUD pour la nature ([UNDP's Strategic Plan 2022-2025](#) and [UNDP Nature Pledge](#)) aux cibles convenues par la Convention sur la diversité biologique (CDB) et aux priorités nationales pour atteindre les Objectifs de développement durable des Nations Unies et autres engagements internationaux.

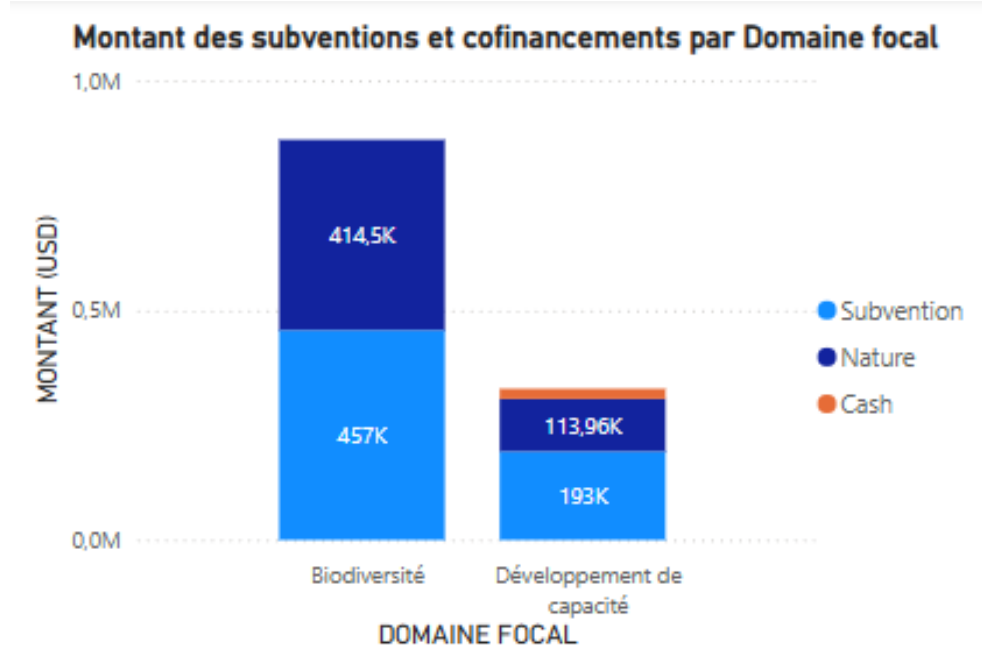
Les peuples autochtones et les communautés locales (PA et CL) jouent un rôle crucial dans la conservation de la diversité biologique aux niveaux local, national et mondial. L'ICCA GSI « Phase 2 » du partenariat entre le Ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV) à travers l'Initiative internationale pour le climat (IKI) et le PNUD) soutiendra notamment la mise en œuvre des **Cibles 3, 21, 22 et 23** du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal ([GBF](#)) dans 50 pays.

La cible 3 fait référence à la nécessité de protéger ou de conserver au moins 30 % des zones terrestres, des eaux intérieures et des zones côtières et marines de la planète d'ici 2030. La cible 21 renvoie à la nécessité de garantir que les meilleures données, informations et connaissances disponibles sur la biodiversité soient accessibles pour faciliter les processus de prise de décision en matière de protection de biodiversité. La cible 22 porte sur la nécessité d'une participation équitable, inclusive et effective des peuples autochtones et des communautés locales à la prise de décision concernant la conservation de la nature et la biodiversité. La cible 23 concerne la prise en compte de l'égalité des sexes dans la mise en œuvre du Cadre grâce à une approche sensible au genre.

L'objectif principal de la phase 2 de l'ICCA-GSI est de soutenir la contribution des organisations de la société civile, les peuples autochtones et les organisations communautaires de base dans la mise en œuvre du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming, à travers l'octroi de petites subventions directes. L'initiative travaille également en étroite collaboration avec divers partenaires internationaux, notamment le Consortium mondial des APAC, <https://www.iccaconsortium.org/fr/accueil/>, le Centre Mondial de Surveillance de la Conservation de la nature, <https://www.unep-wcmc.org/en> (WCMC) du PNUD ainsi qu'avec des ONG internationales comme l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, <https://iucn.org/> (UICN).

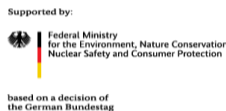
2. RÉSUMÉ : Principaux résultats/réalisations

Le Sénégal, bénéficiaire de la phase 1 de l'initiative ICCA GSI, a démarré ses activités en 2016 avec l'organisation de l'atelier sous-régional d'orientation et de renforcement de capacités. et a depuis lors accompagné **19 projets** dont 11 projets de la phase 1 proprement dite et 8 projets concernant l'initiative COVID 19. Le montant total du financement s'élève à **1 200 855 USD** dont **650 000 USD** de subvention de l'initiative ICCA GSI et **550 855 USD** de cofinancement par les bénéficiaires. La grande partie de ce financement porte sur le domaine focal Biodiversité (70%) et le reste au Développement des capacités (30%).



Ces projets ont eu des impacts positifs sur l'environnement et généré des bénéfices socio-économiques significatifs.

- **Bénéfices et résultats environnementaux :** Des *espèces menacées* (*Panthera leo*, *Trichechus senegalensis*, *Pan troglodytes*, *Pterocarpus erinaceus*, *Borassus aethiopicum*, diverses espèces de tortues marines) ont vu leur conservation améliorée ; **51 139 ha d'écosystèmes** naturels dont des mangroves impactés positivement grâce à leur restauration et la sensibilisation des communautés. Les actions ont également permis de contribuer à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique grâce au reboisement et à l'aménagement de périmètres agroécologiques.
- **Bénéfices socio-économiques :** la gestion durable des biens et services éco systémiques dont dépendent les populations autochtones et communautés locales, notamment celle des fruits d'*Andasonia digitata*, de *Detarium senegalense*, de *Saba senegalense*, des ressources halieutiques et de la paille, a permis d'améliorer la résilience des communautés locales. Les périmètres agroécologiques et autres activités génératrices de revenus durables comme la pisciculture, l'apiculture et l'ostréiculture ont également contribué à cette résilience et permis de faire face à la COVID 19. Durant cette période, les communautés des APAC ont été impactées par les mesures restrictives prises par le gouvernement et qui avaient considérablement réduit leurs activités socio-économiques. Au total, **57 257 personnes**, réparties dans plus de **45 communautés villageoises** et **18 organisations** communautaires ont été directement impactées par la première phase de ICCA-GSI. Ces projets ont également permis une meilleure compréhension de l'importance des APAC grâce à une implication de plusieurs OSC et au soutien de collectivités territoriales.
- **Bénéfices en termes d'adoption, de plaidoyer et de mise à l'échelle :** l'initiative a soutenu la mise en place d'un **réseau national** des APACs (ANAPAC) qui a contribué au plaidoyer pour une plus grande reconnaissance juridique de ces derniers. C'est ainsi que le réseau a participé au processus de mise en place de la nouvelle loi sur la biodiversité. En matière d'influence des politiques au niveau local, 10 APACs ont bénéficié d'une reconnaissance juridique à travers des délibérations communales. Il s'agit notamment des APACs de Kawawana, Badala, Kourey, Oulolo, Lowé, Kollu Ndig, Lac de Guiers, la Rivière Athièkègne, la montagne Ané et Oulem kuwii. Les APACs de Kawawana et Kollou Ndig ont connu une mise à l'échelle avec une diversification des partenaires. Dans ce cadre Kollou Ndig de Djilor Djidiack est en partenariat avec le projet Natur'ELLES, financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) dont le lead est attribué à l'ONG SOCODEVI. Avec ce projet, un plan d'aménagement et de gestion a été réalisé avec l'appui de services du ministère de



3. PRIORITES NATIONALES ET ALIGNEMENT STRATEGIQUE

3.1 Alignement avec les priorités nationales

Au niveau national, il s'agira de valoriser les savoirs et pratiques traditionnels dans la conservation de la biodiversité et de contribuer au renforcement du réseau des aires protégées par la promotion d'autres mesures de conservation efficace et à la restauration des écosystèmes dégradés. La présente stratégie ICCA-GSI phase 2/OP8 est également en phase notamment avec le **deuxième axe de l'agenda national de transformation Sénégal 2050** à savoir entre autres un aménagement et un développement durable du territoire permettant d'assurer la préservation du patrimoine naturel et la conservation de la biodiversité (<https://www.presidence.sn/fr/actualites/senegal-2050-agenda-national-de-transformation>). Elle, s'articule effectivement avec la **Stratégie Nationale de Développement (SND) 2025-2029** qui vise à travers son **objectif stratégique 3.2.** à savoir « *promouvoir une gestion durable des écosystèmes naturels La gestion environnementale sera axée sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et une veille permanente dans une perspective de développement durable, afin de renforcer la résilience des écosystèmes* » (<https://dqpe.sn/documents-de-strategie/>). Elle est également en phase avec le document de *Politique forestière du Sénégal 2005-2025*, qui reconnaît l'importance des APAC dans la conservation de la biodiversité. Les APAC figurent parmi « *les Réserves naturelles communautaires et assimilées* » (page 26) et participent à la protection des écosystèmes terrestres, marins et des zones humides.

La stratégie va contribuer à l'application des solutions types du PNUD (<https://www.undp.org/fr/publications/plan-strategique-du-pnud-pour-2022-2025>), notamment « pauvreté et inégalités », « résilience » et « environnement ».

Elle va également concourir à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment :

- l'élimination de la faim et la promotion de l'agriculture durable (ODD2),
- l'autonomisation des femmes (ODD 5),
- la réduction des inégalités (ODD10),
- la production, la consommation responsable (ODD12),
- la vie aquatique (ODD 14),
- la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres (ODD15) et
- les partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD17).

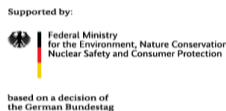
Par ailleurs, en développant des projets portant sur les cibles 3, 21, 22 et 23 du cadre mondial de la biodiversité, ICCA-GSI va participer à mise en œuvre du NBSAP du Sénégal.

Dans le document de stratégie nationale du PMF-FEM pour la phase 8^{ème} phase opérationnelle (<http://www.sgpsenegal.org/telechargement.html>), les APACs sont prises en compte par la cinquième initiative stratégique qui prévoit de :

- Soutenir les APACs identifiées ;
- Renforcer les capacités des communautés gardiennes des APACs sur les outils de gestion, de suivi et d'analyse du niveau de résilience des APAC ;
- Renforcer les capacités de plaidoyer du réseau national des APACs ;
- Mettre en place d'un cadre de communication permanente entre le réseau des APACs, les institutions gouvernementales et les collectivités territoriales et les OSC ;
- Renforcer la collaboration avec les partenaires membre de l'ICCA-GSI, notamment l'UICN.

3.2 Gaps et opportunités

Tenant compte des priorités nationales et de l'évaluation de la PO6, il convient de relever un certain nombre de lacunes. Il s'agit notamment de la baisse de biodiversité (tant au niveau des écosystèmes que des espèces) dans certaines parties du pays malgré les efforts consentis. En termes de forces, il convient de noter l'étroite collaboration entre les services techniques de l'Etat et les communautés dans l'identification et la mise en œuvre des projets ; ce qui assure la prise en charge des priorités nationales dans ces projets. Il s'y ajoute le rôle important joué par les femmes qui dirigent plusieurs



OCB bénéficiaires. La mise en place du FAED également est une force car ce fond permet non seulement d'assurer la durabilité des projets, mais il contribue également à l'autonomisation des femmes à travers des activités génératrices de revenus (AGR). Le recours au cofinancement est aussi un atout pour la diversification des points focaux financés.

Sur la base des priorités nationales et des leçons tirées de la première phase, ICCA2 cherchera à combler certaines lacunes concernant la capacité de mise en œuvre des acteurs locaux et la faible intégration des résultats des APACs dans les documents nationaux. La phase 2, en plus de renforcer la résilience des communautés des APACs et des écosystèmes dont elles dépendent, accordera ainsi une attention particulière à la promotion, au renforcement de capacité et à la capitalisation pour une plus grande visibilité de ces sites.

Les résultats de la première phase offrent ainsi des possibilités pour renforcer la reconnaissance juridique des APACs à l'échelle nationale.

4. PRIORITES GEOGRAPHIQUES DE L'ICCA GSI PHASE 2

Pour faire le choix de la zone prioritaire (ZP) pour la phase ICCA 2, le PMF/FEM Sénégal s'est aligné sur la répartition du territoire national en pôles de développement (<https://plandev.sn/>) dans le cadre de l'agenda national de transformation (Sénégal 2050). Une analyse multicritère a été ensuite effectuée sur la base des 3 critères que sont l'importance de la biodiversité, la vulnérabilité des communautés et l'importance de la relation culture-nature. C'est ainsi que la zone sud encore appelée « Casamance naturelle » qui correspond aux régions de Ziguinchor⁵, Sédhiou⁶ et Kolda⁷ a obtenu le score le plus élevé (voir carte de sélection/localisation de la ZP ci-dessous).

Avec une **superficie de 28 387 km²**, ce pôle est frontalier avec la Gambie, et les Républiques de Guinée (Conakry et Bissau). Il est constitué des départements d'Oussouye, Bignona, Ziguinchor, Sédhiou Bounkiling, Goudomp et Kolda, Vélingara et Médina Yoro Foulah avec une population de **2 038 644 habitants** dont 62, 24% habite en milieu rural.

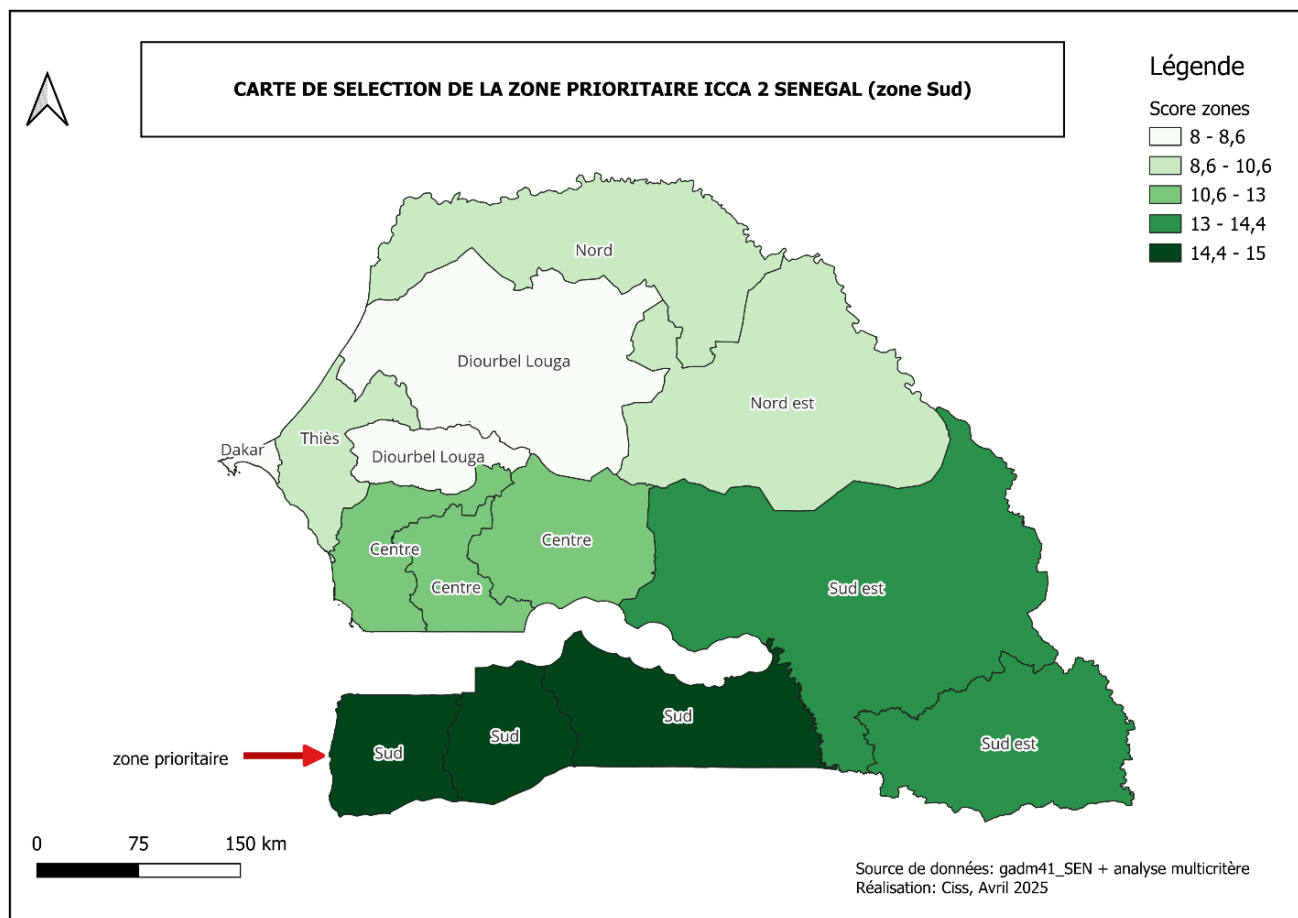
Le pôle Sud abrite les superficies forestières les plus importantes du pays avec des forêts denses sèches et des forêts galeries localisées. Il se distingue ainsi par sa biodiversité exceptionnelle avec une faune composée principalement d'une variété d'espèces animales telles que les guibs harnachés, les céphalophes à flanc roux, les céphalophes à dos jaune, les cercopithèques (singes verts, patas et colobes), des porcs-épics et des reptiles. L'existence de cette biodiversité exceptionnelle est en grande partie liée au riche patrimoine historique et culturel perpétué à travers les APACs présentes un peu partout dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Cette zone dispose d'un important réseau hydrographique constitué de fleuve Casamance, des affluents du Soungrougrou et les marigots de Guidel, Kamobeul, Bignona.

La Casamance constitue également la région où la relation culture-nature est la plus marquée avec le plus grand nombre d'APACs et plusieurs événements traditionnels (combats de lutte traditionnelle, cérémonies d'initiation, divers festivals...). Cette région naturelle est caractérisée par la présence d'organisations communautaires ayant capitalisé une grande expérience de partenariat avec SGP. Il s'agit notamment de KABEKA (ONG catalytique d'ICCA-GSI phase 1), d'APCRM responsable de l'APAC KAWAWANA de Mangagoulack, AVPE de Diallocounda, Kadiako Aï de Mlomp, ADESC de Bona, Kadiamoore de Kantinko et AFAD de Kapoundoune). Elle se caractérise aussi par la grande vulnérabilité socioéconomique des communautés locales, conséquence du conflit qu'elle a traversé ces dernières décennies. Compte tenu de toutes ces considérations, la région naturelle de la Casamance a été retenue comme zone prioritaire pour la deuxième phase ICCA-GSI.

⁵ Coordonnées géographiques de Ziguinchor : 12.5634929 ; -16.2724609

⁶ Coordonnées géographiques de Sédhiou : 12.9102548 ; -15.5529839

⁷ Coordonnées géographiques de Kolda : 13.1291507 ; -14.4181474



5. GESTION DES CONNAISSANCES

Les résultats des projets, expériences acquises et bonnes pratiques des communautés seront gérés et partagés. Ces informations vont porter sur la gouvernance, l'état de conservation, les menaces internes et externes, les différents partenariats établis par les APACs au niveau local et le niveau d'appropriation des APACs par les communautés. Ainsi, la gestion des connaissances permettra non seulement de montrer l'impact des projets au niveau des différentes zones d'intervention mais aussi de fournir une importante base pour leur réplication, leur mise à l'échelle et faire le plaidoyer en faveur d'une meilleure considération des APACs par les décideurs. Elles vont faciliter également l'évaluation de la contribution d'ICCA-GSI à la mise en œuvre du NBSAP et à l'atteinte des cibles du cadre mondial de la biodiversité.

Des ateliers d'échanges d'expériences entre pairs sur les APACs seront organisés pour faciliter leur diffusion et leur utilisation par d'autres acteurs. En plus des cadres d'échange seront mis en place pour une collaboration efficace avec les services techniques, les institutions universitaires, les OSC et le secteur privé en vue de favoriser l'intégration de ces connaissances dans les documents de stratégies et de politiques nationales. Parmi ces derniers, on peut citer : la NBASP, la stratégie nationale biosécurité, le code de l'environnement, le code de la biodiversité, le code forestiers, le rapport national sur la biodiversité. Divers supports de communication seront élaborés dans ce sens : rapports d'évaluation, photo story, films, vidéos, publications, articles, etc.

6. PLAN DE COMMUNICATION

La communication d'ICCA 2 va promouvoir une meilleure compréhension du rôle des APACs dans la conservation de la biodiversité au niveau national et l'importance d'un partenariat mondial pour assurer leur préservation. Cette communication va cibler à la fois le grand public, les institutions gouvernementales, les ONG internationales, les OSC, les institutions universitaires, le secteur privé, ainsi divers acteurs non étatiques. Divers moyens seront utilisés dans le cadre de cette communication : média traditionnels (presse, radio, télévision), médias numériques (réseaux sociaux, sites web). Des événements spécifiques aux APACs (festivals, journée nationale dédiée aux APACs, caravanes de sensibilisation, etc.) et d'autres à caractère national (et international (journée de l'environnement, journée de la biodiversité, journée des zones humides, journée de l'arbre, etc.)). Concernant la visibilité pendant l'exécution des projets, des pancartes, des panneaux, des banderoles, des autocollants, des Tee-shirts et casquettes seront produits et distribués à l'occasion des grands rassemblements liés à l'exécution des projets ou à d'autres événements importants comme les journées mondiales (...). Dans le cadre de coopération sud-sud, des rencontres d'échanges d'expériences et des sessions régionales et sous régionales seront organisées.

7. MOBILISATION DE RESSOURCES

7.1 Cofinancements en cash et nature sécurisée

SGP Sénégal va travailler surtout en synergie avec certains projets financés avec les fonds STAR et qui ciblent la biodiversité. Il s'agira d'identifier dans la zone prioritaire OP8 (moyenne vallée du fleuve Sénégal) et le pôle sud des activités dont la réalisation pourrait renforcer les projets APACs. Pour chaque projet APAC, les bénéficiaires apportent également une contribution en nature.

7.2 Opportunités de cofinancements

La mobilisation de ressources additionnelles pendant cette phase à l'instar de la première phase se fera sous forme de cofinancements surtout. Le PMF/FEM Sénégal va particulièrement cibler des organisations qui travaillent dans la promotion des AMCE comme l'UICN et l'OBAPAO, certains programmes des ministères en charge de l'environnement, de la culture et des collectivités territoriales. Le PMF/FEM va également encourager les communautés des APACs à nouer des partenariats au niveau local pour diversifier les sources de cofinancement.

Au niveau du PNUD, des synergies vont être créées avec certains projets comme BIOFIN et PNA-FVC.

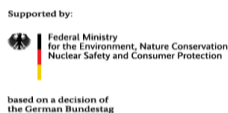
8. PARTENARIAT

Des synergies peuvent être établies avec plusieurs partenaires au développement interviennent au niveau local. Il s'agit notamment de l'université de Ziguinchor, l'ISE, le CERFA, JOKKO, l'UNESCO, l'UICN (natur'elles, PICVER), Wetlands international, l'OBAPAO, l'union européenne, l'agence française de développement, affaires mondiales Canada... Les collectivités territoriales des régions de Ziguinchor, Sédhiou et Kolda constituent également des partenaires potentiels pour la reconnaissance des APACs. Le réseau ANAPAC et le Consortium mondial des APACs (ICCA Consortium) vont accompagner la mise en œuvre du projet et le plaidoyer.

9. PLAN DE SUIVI-EVALUATION

9.1 Approche de suivi au niveau national et à l'échelle projet

Le suivi et l'évaluation se feront de manière participative au niveau projet et impliqueront les communautés des APACs, les services techniques de l'État et les collectivités territoriales, sous la coordination de l'équipe du PMF/FEM et du Comité National de Pilotage (CNP). Des missions seront organisées sur le terrain ainsi que des ateliers d'échanges pour






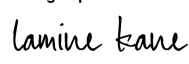

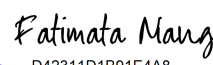

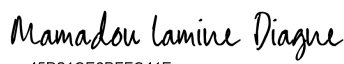

le partage des résultats à mi-parcours et le renforcement des capacités par les pairs. Conformément au plan de suivi-évaluation décliné dans le CPS OP8, en plus des missions de suivi au cours desquelles des recommandations sont formulées pour améliorer l'exécution des projets, il y aura des auto-évaluations à mi-parcours et des évaluations finales indépendantes. Les informations collectées permettront d'analyser divers indicateurs liés aux cibles du cadre mondial et aux thématiques de l'Index de résilience et de sécurité des APACs. Les rapports seront produits et transmis conformément aux memoranda d'accords.

9.1 Cadre de Résultats de la Phase 2 ICCA-GSI

Work package (WP)	Indicateurs	Cibles	Moyens de vérification
WP1 : fournir de petites subventions aux l'APAC au niveau national.	Au moins 9 Projets de renforcement la résilience des APACs et à l'inclusion sociale financés : 1 projet de renforcement des capacités sur les outils de planification et de gestion des APAC, et l'inscription sur le registre mondial des APACs et sur la base de données mondiale des aires protégées	-Au moins 300 hectares d'APAC dont l'état de conservation est amélioré -Plus de 15 évènements traditionnels (festivals, cérémonies d'initiation, etc....) liés aux APAC réhabilités/renforcés et vulgarisés - Au moins 10 000 membres (population des communautés villagoises) des communautés des APACs directement bénéficiaires et leurs conditions d'existence améliorées - Les pratiques traditionnelles (totems, « double-animal », etc....) visant la conservation des espèces protégées sont promus et vulgarisées -100% des APAC identifiées ont leur Indice de Sécurité déterminés au début et à la fin de ICCA-GSI phase 2 -100% des APACs identifiées enregistrées dans le registre mondial des APAC et la Base données mondiale des aires protégées.	-Rapports sur l'évaluation de l'indice de sécurité et de résilience (ISR) des APACs (<i>idem pour WP1, WP2 et WP3</i>) -Rapport de formation sur l'ISR et la matrice de gestion des APACs (<i>idem pour WP1, WP2 et WP3</i>) -Rapports de suivi et d'évaluation des projets (<i>idem pour WP1, WP2 et WP3</i>)
WP2 : Fournir une assistance juridique et de gouvernance aux APAC.	1 projet de soutien à la reconnaissance et à la promotion des APACs	-100% des autorités locales (territoriales et gouvernementales) sont sensibilisées sur le rôle des APAC -Au moins 90% des APAC officiellement reconnues par le gouvernement par la délivrance d'un document qui l'atteste	-Rapport de suivi annuel (AMR), base de données mondiale du PMF (<i>idem pour WP1, WP2 et WP3</i>)
WP3 : Échange d'expériences, mise en réseaux et gestion des connaissances pour les APAC	Au moins 1 Projet de capitalisation et de documentation des pratiques de gestion des APACs financé.	-Les capacités de plaidoyer et d'influence des politiques du réseau national des APAC (ANAPAC SENEGAL) renforcées -2 publications et 10 capsules vidéo sur les bonnes pratiques des APAC réalisées.	

10. APPROBATION PAR LE COMITE NATIONALE DE PILOTAGE

Remarque : La signature des membres du NSC est requise pour approuver la stratégie de la phase 2 de l'ICCA GSI dûment examinée et approuvée lors de la réunion du Comité directeur national.

Membres du Comité National de Pilotage	Signatures
Ndeye Fatou Diaw GUENE	DocuSigned by:  705119AB50E447C...
Baba DRAME	Signé par :  2AB3D6CB53A54A5...
Amadou NDIAYE	Signé par :  D41F663EA87743E...
Lamine KANE	Signé par :  3B28CBEFF0AF4C0...
Fatoumata Bintou Camara	Signé par :  5495272992D94EF...
Fatimata NIANG	Signé par :  D42311D1B91E4A8...
Rokhaya SY	Signé par :  6E4E36DEDD2543F
Mamadou Lamine DIAGNE	Signé par :  45D21CE6BFFC41E...
Sidiky Diombana DIOP	Signé par :  58AE425389CB4E0...